

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

**Séance du 4 juillet 2013**

**DCM N° 13-07-04-5**

**Objet : Budget Supplémentaire de l'exercice 2013.**

**Rapporteur: M. TOULOUZE**

Le Budget Supplémentaire 2013, qui porte sur le budget principal et les budgets annexes, intègre les excédents constatés lors du vote des comptes administratifs 2012, ainsi que les restes à réaliser en investissement de l'exercice 2012.

Une fois les reports d'investissement financés, le résultat de l'exercice 2012 s'élève :

- pour le budget principal à 430 540,60 € ;
- pour le budget annexe des eaux à 3 510 846,73 € ;
- pour le budget annexe du camping à 464 160,19 € ;
- pour le budget annexe des zones à -1 609 428,62 €.

Les excédents des budgets annexes sont réaffectés intégralement sur un poste de dépenses globalisées. Le déficit du budget annexe des zones est caractéristique de l'activité (dépenses de travaux, précédant des recettes de ventes), et n'est pas affecté.

Pour le budget principal, l'ajustement des recettes notifiées permet de dégager une capacité de financement complémentaire, par rapport aux prévisions du Budget Primitif 2013, de 16 299,00 €.

Au total, ce Budget Supplémentaire propose des financements supplémentaires pour un montant de 446 839,60 €.

Ces nouveaux crédits, principalement affectés en fonctionnement, viennent abonder la politique éducative de la Ville, ainsi que l'appui aux associations, principalement dans le domaine sportif.

*Les nouveaux rythmes scolaires*

Dans le cadre du BS 2013, ce sont 255 000€ qui sont réservés pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, dès la rentrée de septembre prochain, afin d'apporter notamment un financement complémentaire aux associations qui assurent le périscolaire du soir. Avec le complément de financement par redéploiement interne, un total de 605 000€ est consacré à cette réforme jusqu'à la fin de l'année ; tandis que les recettes attendues dès 2013 se montent à 300 000€, au titre du fonds d'amorçage décidé par le Gouvernement.

### *La politique associative et sportive*

La Ville renouvelle son appui complémentaire, aux clubs sportifs qui la représentent au niveau européen : Metz Handball pour 130 000€, et Ronde Pétanque pour 10 000€.

Afin de financer le développement ou le renouvellement de l'offre d'activités socio-culturelles dans les quartiers, un conventionnement avec un ensemble d'associations, pour les Hauts de Vallières, et la CAF, pour le quartier du Sablon (Hannaut-Frécault-Barral), appelle l'inscription d'une dotation complémentaire, soit 30 700€ pour le Centre Pioche, et 15 000€ pour les Hauts de Vallières.

<b>Résultat de l'exercice 2012 à affecter</b>	<b>430 540,60</b>
Ajustement de recettes de fonctionnement par rapport au BP2013	16 299,00
<b>TOTAL du BS 2013</b>	<b>446 839,60</b>
<b><i>Propositions de financement en fonctionnement</i></b>	
Transports scolaires du mercredi (nouveaux rythmes scolaires)	20 000,00
Nettoyage des écoles le mercredi (nouveaux rythmes scolaires)	40 000,00
Programme d'animation de la pause méridienne (nouveaux rythmes scolaires)	50 000,00
Subvention complémentaire périscolaire (nouveaux rythmes scolaires)	100 000,00
Subvention complémentaire Metz Handball pour finale Coupe d'Europe	130 000,00
Subvention complémentaire Ronde Pétanque Coupe d'Europe	10 000,00
Conventionnement associations, Centre Pioche	30 700,00
Conventionnement associations, Hauts de Vallières	15 000,00
<i>Pertes sur créances irrécouvrables (solde)</i>	<i>6 139,60</i>
<b><i>Proposition de financement en investissement</i></b>	
Achat de mobilier périscolaire (nouveaux rythmes scolaires)	45 000,00
<b>TOTAL FINANCEMENT SUR BS</b>	<b>446 839,60</b>

En outre, et comme habituellement au moment du BS, les décisions modificatives et virements permettent de prendre en compte d'autres besoins de financement, en fonctionnement ou en investissement, pour un total de 10,1M€, soit en réaffectant un certain nombre de crédits, soit en inscrivant diverses recettes prévisionnelles.

Les principales lignes budgétaires concernées sont présentées ci-après.

<b><i>Propositions de financement en fonctionnement</i></b>	
Jugement Soudières (condamnation de la Ville)	420 000,00
Rémunération 30 emplois d'avenir (recette attendue : 345k€)	500 000,00
Impact sur les frais de personnel des nouveaux rythmes scolaires	200 000,00
Energies (chauffage urbain, électricité, éclairage public, gaz de ville)	700 000,00
Contribution financière ADOMA (DSP aire d'accueil des gens du voyage)	144 982,00
<b><i>Proposition de financement en investissement</i></b>	
Travaux 144 Route de Thionville	150 000,00
Travaux et efficacité énergétique dans les écoles	653 000,00
Aménagement de locaux périscolaires pour nouveaux rythmes scolaires	150 000,00
Extension et optimisation réseau vidéosurveillance (recette attendue : 144k€)	432 000,00
Création de jardins familiaux	100 000,00
Programme d'efficacité énergétique des piscines	266 500,00
Porte des Allemands	500 000,00
Suite Boulevard Maginot	980 000,00
Désenclavement de la ZAC des Deux Fontaines	140 000,00
Travaux induits METTIS	200 000,00
Suppression passage à niveau Patrotte	200 000,00
Aménagement Quartier des Isles	150 000,00
Raccordement de la mairie de quartier de Bellecroix	170 000,00
Illuminations de Noël (mise en conformité armoires électriques)	110 000,00

Par ailleurs, pour permettre ces inscriptions, les principaux ajustements à la baisse portent sur des opérations d'investissement faisant l'objet de décalage de réalisation, comme indiqué dans le rapport précédent, sur les modifications des AP-CP.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** le projet de Budget Supplémentaire présenté par le Maire pour l'exercice 2013, Budget Principal, Budget Annexe des Eaux, Budget Annexe du Camping, Budget Annexe des Zones réunis,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document contractuel y relatif,

**D'ADOPTER ET VOTER** ledit budget arrêté comme suit :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES EUROS</b>	<b>RECETTES EUROS</b>
<b>- Budget Principal</b>		
. Mouvements réels	48 003 666,02	50 241 586,82
. Mouvements d'ordre	3 356 394,00	1 118 473,20
	<hr/>	<hr/>
. Mouvements budgétaires	51 360 060,02	51 360 060,02
<b>- Budget Annexe Service des Eaux</b>		
. Mouvements réels	7 712 723,62	7 579 590,55
. Mouvements d'ordre	0,00	133 133,07
	<hr/>	<hr/>
. Mouvements budgétaires	7 712 723,62	7 712 723,62
<b>- Budget Annexe du Camping</b>		
. Mouvements réels	746 140,84	538 561,67
. Mouvements d'ordre	0,00	207 579,17
	<hr/>	<hr/>
. Mouvements budgétaires	746 140,84	746 140,84
<b>- Budget Annexe des Zones</b>		
. Mouvements réels	1 863 011,04	1 088 828,55
. Mouvements d'ordre	0,00	774 182,49
	<hr/>	<hr/>
. Mouvements budgétaires	1 863 011,04	1 863 011,04
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>61 681 935,52</b>	<b>61 681 935,52</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### - Budget Principal

. Mouvements réels	3 153 717,66	915 796,86
. Mouvements d'ordre	-2 234 526,80	3 394,00

---

. Mouvements budgétaires	919 190,86	919 190,86
--------------------------	------------	------------

### - Budget Annexe Service des Eaux

. Mouvements réels	0,00	133 133,07
. Mouvements d'ordre	133 133,07	0,00

---

. Mouvements budgétaires	133 133,07	133 133,07
--------------------------	------------	------------

### - Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	4 286,00	211 865,17
. Mouvements d'ordre	207 579,17	0,00

---

. Mouvements budgétaires	211 865,17	211 865,17
--------------------------	------------	------------

### - Budget Annexe des Zones

. Mouvements réels	-253 582,42	520 600,07
. Mouvements d'ordre	774 182,49	0,00

---

. Mouvements budgétaires	520 600,07	520 600,07
--------------------------	------------	------------

**TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT** **1 784 789,17** **1 784 789,17**

**TOTAL GENERAL** **63 466 724,69** **63 466 724,69**

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Maire de Metz,

Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances  
Commissions :  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 44 Absents : 11 Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**